



Paris, le 04 janvier 2018

Monsieur [REDACTED]

ÉLISABETH LAMURE

SÉNATEUR DU RHONE

Présidente de la  
DÉLÉGATION AUX ENTREPRISES

Vice-Présidente de la  
Commission des  
Affaires Economiques

Monsieur,

*Vous avez souhaité attirer mon attention sur la politique conduite par le gouvernement depuis 18 mois, en me demandant de déposer une motion devant le Sénat tendant à destituer le président de la République. J'ai bien entendu vos préoccupations et vous remercie pour votre courrier.*

*Vous le soulignez, les raisons de votre colère sont éminemment liées aux difficultés grandissantes que rencontrent les Français, confrontés à un exécutif aveugle qui n'a jamais pris la mesure de la situation depuis son élection.*

*L'alerte lancée par le mouvement des « gilets jaunes » dont vous vous revendiquez n'est pas restée sans écho ici au Sénat ; Ainsi :*

- *Nous avons supprimé la hausse des taxes sur les carburants, contre l'avis du gouvernement. Ce dernier s'est ensuite rallié à notre position devant l'ampleur des mobilisations de décembre. Nous nous sommes opposés à la hausse de la CSG pour les retraités.*
- *Nous nous sommes opposés à la désindexation des pensions, tout comme d'ailleurs à deux reprises en 2018 nous avons voté à l'unanimité du Sénat la revalorisation des retraites agricoles.*

*S'agissant de la destitution du Président de la République que vous appelez de vos vœux, celle-ci n'est pas possible du fait de l'article 68 de la Constitution : c'est un recours qui concerne des actes d'une toute autre nature que des motifs politiques et son activation est liée à des circonstances exceptionnelles qui, malgré l'ampleur des difficultés rencontrées par la France et les Français, ne sont aujourd'hui pas réunies.*

*Restant à votre disposition,*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.*

Elisabeth LAMURE